



INSTITUTION
**SACRÉ
CŒUR**
ROUEN
ÉCRIVONS L'AVENIR

RENTREE SEPTEMBRE 2025

Madame, Monsieur,

Avant de vous souhaiter d'excellentes vacances ainsi qu'à vos enfants, ce courrier vous renseignera de façon concrète sur l'organisation de la rentrée scolaire. Si besoin de me joindre merci de contacter Mme Travaillé à l'accueil / Mail : i.travaill@institution-sc.fr

DOCUMENTS A RAPPORTER LE JOUR DE RENTREE ET A DONNER AUX ENSEIGNANTES :

- **Pour les enfants qui habitent la commune de Rouen : à mettre sous enveloppe à destination de Mme Travaillé.**
 - Copie de jugement si séparation.
 - Numéro d'allocataire ou le dernier relevé de la CAF.
 - Attestation d'assurance de la résidence principale.
- **Pour les assurances,** merci de nous fournir l'attestation Responsabilité Civile et Individuelle Accident **avant le 15/09/2025**

ATTENTION MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES PORTAILS AFIN DE RESPECTER LES 10 MINUTES CONTRACTUELLES DE SURVEILLANCE EFFECTUEES PAR LES ENSEIGNANTS.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES CLASSES MATERNELLES SERONT : **8h25 à 8h35**, ouverture à 11h45 et à 13h15, **16h20 à 16h30**.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES PORTAILS SUR LE SITE PRIMAIRE SERONT : **8h20 à 8h30**, 11h45 à 11h50, 13h10 à 13h15, **16h15 à 16h25**.

CONCERNANT LES GARDERIES DU SOIR, LES ELEVES SERONT RECUPERES PAR LEURS FAMILLES **IMPERATIVEMENT AU PLUS TARD A 18H30**, AFIN DE GARANTIR L'HEURE DE DEPART DES PERSONNELS CORRESPONDANT A LEUR CONTRAT DE TRAVAIL.

A partir du second retard, un surcoût important (en cours de chiffrage) sera appliqué. Les enfants des familles fréquemment en retard et/ou agressives envers les personnels ne seront plus admis sur les temps périscolaires (cantine, études et garderies), y compris en cours d'année.

En effet, les temps périscolaires (cantine, garderies, études) étant un service rendu et non une obligation, tout manquement aux règles et au respect des horaires, tout comportement inapproprié pourra donner lieu à une exclusion des temps péri scolaires.

De même les familles qui récupèrent leurs enfants en étude ou en garderie se doivent d'être discrets et de sortir directement de l'établissement.

DATES DE RENTREE 2025

- **Maternelles**
Lundi 1er septembre de 9h00 à midi : Tous les élèves de maternelle ayant fréquenté le Sacré-Cœur l'an passé.
Réunion de rentrée dans la matinée.
Les enfants repartent avec leurs parents, pas cours l'après-midi.
Journée complète à compter du jeudi 4 septembre.
- **Mardi 2 septembre de 9h00 à midi** : Tous les nouveaux élèves de maternelle. Réunion de rentrée dans la matinée.
Les enfants repartent avec leurs parents, pas cours l'après-midi.
Journée complète à compter du jeudi 4 septembre.
- **Primaires**
Lundi 1er septembre aux horaires suivants :
13h pour les CP
13h15 pour les CE1 et CE2
13h30 pour les CM1 et CM2
Journée complète à compter du mardi 2 septembre.
La garderie/étude du soir fonctionne dès le lundi 1er septembre.

LES ENFANTS DOIVENT ETRE PRESENTS DES LE JOUR DE LA RENTREE.

REUNIONS DE CLASSE ELEVES DE PRIMAIRE de 17h à 18h

Ces réunions sont obligatoires.

Les enfants sont accueillis gratuitement en garderie pendant ces réunions.

CPN (Mme Nakicen) et CPR (Mme Roussel) : Mardi 02 septembre

CEE (Mme Engrand) et CE1D (Mme Dève) : Jeudi 04 septembre.

CEV (Mme Varin) et CE2G (Mme Goupil) : Mardi 09 septembre.

CM1H (Mme Halbout et Mme Rivot) et CMR (Mme Rousseau et une enseignante en cours de nomination) : Mardi 16 septembre.

CM2D (Mme Durand) et CMB (Mme Bourat) : Jeudi 18 septembre.

REPARTITION DES CLASSES ET RESPONSABILITES

Petite section – Moyenne section – Grande section Mme Cindy Bureaux

Petite section – Moyenne section – Grande section Mme Emmanuelle Demarre

Petite section – Moyenne section – Grande section Mme Virginie Martin

Petite section – Moyenne section – Grande section Mme Léna Pouliquen

Petite section - Moyenne section – Grande section Mme Ludivine Soyez

ASEM : Angélique - Christel - Elvire - Léonie - 2 services civiques

CPN Mme Nakicen

CPR Mme Roussel.

CE1D Mme Dève

CEE Mme Engrand

CEV Mme Varin.

CE2G Mme Goupil

CM1H Mme Halbout et Mme Rivot, chacune en mi-temps. Mme Halbout partira en retraite le 31/03/2026 et sera remplacée pour la fin d'année par Mme Rivot en temps plein.

CMR Mme Rousseau en $\frac{3}{4}$ temps et une enseignante en cours de nomination en $\frac{1}{4}$ temps

CMB Mme Bourat.

CM2D Mme Durand.

ULIS TSLA Mme Demars

Regroupement d'adaptation Mme Guibé

Direction de l'établissement : Mme Aubry-Maia.

Cheffe d'équipe Maternelles : Mme Léna Pouliquen

Cheffe d'équipe Primaires : Mme Alexandrine Varin

Garderies du matin Maternelle : Charlène et Christel.

Garderies du matin Primaire : Elvire et Isabelle.

Garderies du soir Maternelle : Angélique, Elvire et Léonie.

Etudes/Garderies du soir Primaire : Mme Varin et Mme Engrand en roulement (CP) - Christel (CE1) - Magid (CE2) - Charlène (CM1) - Denis (CM2).

Nous remercions Mesdames Martinez-Casado et Vigreux pour le travail réalisé cette année. Nous leur souhaitons une très bonne continuation.

FOURNITURES MATERNELLES

Pour tous les enfants de la classe :

1 boîte de mouchoirs et 1 paquet de lingettes à renouveler dans l'année.

1 paire de chausson (facile à enfiler et qui doivent tenir le pied).

En plus, pour les PS uniquement :

1 petit doudou (ou tétine dans une boîte) pour l'école (il restera à l'école).

1 petit oreiller + 1 petit duvet dans un grand sac marqué au nom de l'enfant (130cmx55cm), disponible sur le site WESCO rubrique espace sieste.

1 change complet.

2 bavoirs élastiqués (pas de rubans à nouer), non nominatifs.

Pour les enfants qui vont à la garderie :

1 boîte de mouchoirs à renouveler dans l'année.

FOURNITURES PRIMAIRES

Comme vous le savez déjà, l'école a acheté en gros toutes les fournitures scolaires. Il sera demandé uniquement quelques fournitures complémentaires dont la liste vous sera remise le jour de la rentrée. **NE RIEN ACHETER AVANT D'AVOIR LA LISTE, MEME L'AGENDA, FOURNI PAR L'ETABLISSEMENT.**

L'ACHAT INITIAL ET LE REASSORT SONT PREVUS JUSQU'A 60 EUROS PAR ENFANT DE PRIMAIRE, AUCUNE DEMANDE DE FOURNITURES NE VOUS SERA FAITE EN COURS D'ANNEE, EXCEPTE SI VOTRE ENFANT NE RESPECTE PAS SON MATERIEL ET CONSOMME TROP VITE SON CAPITAL FOURNITURES.

Pour tous les enfants du CP au CM2 merci de prévoir une boîte de mouchoirs en papier par mois.

REMISE DES BULLETINS SCOLAIRES PRIMAIRES - RDV OBLIGATOIRES !

1^{er} RDV: 12, 15 et 16 décembre de 16h30 à 18h30.

2nd RDV : 3, 7 et 9 avril de 16h30 à 18h30.

Les enseignantes vous donneront des créneaux de 10/15 min. Il sera ensuite obligatoire de se rendre sur Ecole Directe afin de consulter et signer les bulletins scolaires.

Pour les enfants de maternelles, les deux rencontres auront lieu en février et juin.

CONGES SCOLAIRES

La présence à l'école tous les jours de classe est obligatoire.

Merci de poser vos congés sur des créneaux de vacances scolaires.

- **Toussaint** : du vendredi 17 octobre au soir au lundi 3 novembre au matin.
- **Mardi 11 novembre** : férié.
- **Noël** : Du vendredi 19 décembre au soir au lundi 05 janvier au matin
- **Hiver** : Du vendredi 13 février au soir au lundi 02 mars au matin.
- **Pâques** : Du vendredi 10 avril au soir au lundi 27 avril au matin.
- **Fête du travail** : Vendredi 1^{er} mai férié
- **Armistice 2ème GM férié** : Vendredi 8 mai férié.
- **Pont de l'Ascension** : Du mardi 12 mai au soir au lundi 18 mai au matin.
- **Lundi de Pentecôte férié** : Lundi 25 mai férié.

Vacances vendredi 3 juillet après les cours.

PASTORALE AU COURS DE L'ANNEE

NOUVEAUTE : Pour les enfants de primaire, nous vous demanderons en début d'année scolaire si vous souhaitez que votre enfant participe aux temps de célébration placés de 8h30 à 9h15 (voir planning ci-après). Si cela n'est pas le cas, le caractère propre faisant partie intégrante du projet éducatif et du contrat de scolarisation signé par les familles, les enfants seront accueillis sur ces créneaux par des enseignantes qui assureront le temps de culture religieuse.

Pour les enfants qui suivent la pastorale, nous organisons des séances caté tous les jeudis de 16h30 à 17h30.

- **Bénédiction de rentrée Primaire** : Le 04 septembre de 8h30 à 8h45.
- **Messe enseignement catholique** : Le 30 septembre à 18h (Cathédrale de Rouen)
- **Messe de rentrée** : Le 08 septembre à 17h30 dans la chapelle (ouvert aux familles).
- **Célébration de Toussaint** : Le 16 octobre à 08h30.
- **Célébration de l'Avent** : Le 27 novembre à 08h30.
- **Célébration de Noël Primaire** : Le 18 décembre à 08h30.
- **Célébration de Noël Maternelle** : Le 18 décembre à 10h30.
- **Animation des rois mages** : Le 08 janvier.
- **Célébration de Carême** : Le 05 mars à 8h30.
- **Célébration des rameaux** : Le 26 mars à 8h30.
- **Chemin de croix** : Le 03 avril à 8h30.
- **Célébration de Pâques Primaire** : Le 09 avril à 08h30.
- **Célébration de Pâques Maternelle** : Le 09 avril à 10h30.
- **Célébration du Sacré-Cœur Primaire** : Le 11 juin à 8h30.
- **Célébration du Sacré-Cœur Maternelle** : Le 11 juin à 10h30.
- **Messe de fin d'année/communions/baptêmes** : Le Dimanche 21 juin à 11h.

Opération sandwich à partir du CP :

Les élèves peuvent participer aux opérations sandwich au moment du Carême. Le coût étant moindre par rapport à un repas habituel, la différence est reversée à l'association Sacré Cœur Humanitaire pour des actions solidaires ultérieures. Les sandwiches proposés sont thon crudités ou blanc de dinde crudités. Un fruit est donné en dessert. Le coupon d'inscription sera donné en temps utile. Tout coupon non rendu dans les délais ne sera pas enregistré.

Dates : vendredi 6, 13, 20, 27 mars pour les sandwiches et 03 avril pour le bol de pâtes.

DATES ET INFORMATIONS DIVERSES

Relai solidaire : date à fixer

Photos de classe : 06 octobre.

Journée NON AU HARCELEMENT : 06 novembre.

Portes ouvertes : Samedi 22 novembre et samedi 07 février de 9h à 12h30 pour les familles.

Carnaval : Jeudi 12 mars.

Kermesse : Samedi 13 juin.

Stage de remise à niveau Août 2025* : 25, 26 et 27 août de 8h30 à 12h30.

Stages de remise à niveau Toussaint 2025* : 20, 21 et 22 octobre de 8h30 à 12h30.

Stages de remise à niveau Février 2026* : 16, 17 et 18 février de 8h30 à 12h30.

Stages de remise à niveau Pâques 2026* : 13, 14 et 15 avril de 8h30 à 12h30.

Stages de remise à niveau Août 2026* : 24, 25 et 26 août de 8h30 à 12h30.

Conseils d'établissement : 23 septembre, 16 décembre et 19 mai de 17h00 à 18h30.

**Sous réserve d'acceptation par le rectorat*

Thématiques EARS

Le ministère nous demande dès la rentrée prochaine de mettre en place l'enseignement de l'EARS (éducation affective, relationnelle et sexuelle) de la maternelle à la terminale. L'enseignement privé catholique a le choix des thématiques traitées parmi celles figurant au bulletin officiel, à raison de trois séances par an pour chaque niveau.

Vous trouverez ci-dessous les thématiques traitées par classe pour l'année 2025 2026.

Niveau	1 ^{er} trimestre	2 nd trimestre	3 ^{ème} trimestre
PS (avant 4 ans)	Nommer les différentes parties du corps.	Prendre conscience de ce qu'est l'intimité.	Développer la capacité de s'affirmer par le consentement et le refus.
MS (avant 5 ans)	Découvrir et identifier ses émotions.	Savoir qu'il existe des comportements interdits même avec un adulte de confiance.	Développer les liens sociaux.
GS (avant 6 ans)	Communiquer de façon efficace et constructive.	Développer des liens sociaux positifs.	Décrire ce que signifie traiter quelqu'un avec respect et identifier les effets de ses paroles et de ses actes sur les autres.
CP	Mon corps m'appartient (la valeur intimité).	Les émotions ressentis (bienveillance/prendre	Nos liens à notre famille, à un groupe (notre rôle, nos

		conscience de l'autre).	devoirs et nos droits).
CE1	Prendre conscience que chaque personne a un corps unique et qu'il existe des différences en termes de taille, de morphologie, de fonctionnement et de caractéristiques ...etc	Prendre conscience que le genre, le handicap ou l'état de santé ne sont pas un obstacle pour nouer des amitiés.	Développer des relations sociales constructives (comportement tels que l'acceptation, la collaboration, la coopération, l'entraide).
CE2	Être capable de repérer les comportements favorables à sa santé et apprendre à faire des choix favorables à soi et aux autres.	Comprendre que toute personne a droit au respect de son corps de la part de toute personne (jeune ou adulte, familière ou non familière) et prendre conscience qu'il existe des mots et des gestes déplacés ou abusifs, qui font violence à l'intégrité personnelle et corporelle.	Savoir ce qu'est la Convention internationale des droits de l'enfant.
CM1	Comprendre pourquoi se moquer de quelqu'un est un comportement néfaste. Apprendre à parler des autres et aux autres de manière positive.	Développer sa capacité d'écoute et l'attention portée aux autres. Résoudre des conflits de manière constructive. Exprimer son consentement ou son refus. Comprendre que tout acte de harcèlement ou d'intimidation est irrespectueux et néfaste, qu'il a des conséquences graves et peut-être sanctionné par la loi.	Comprendre qu'on peut choisir librement une activité ou un métier (qu'on soit une fille ou un garçon) en fonction de ses motivations ou de ses compétences.
CM2	Connaitre les changements du corps lors de la puberté et savoir qu'ils ne se produisent pas au même moment chez tous les enfants. Nommer le nom et la fonction des organes reproducteurs.	Exprimer ses émotions Demander et s'assurer du consentement ; exprimer son consentement ou son refus ; comprendre et respecter le refus des autres.	Prendre conscience que l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux présente des dangers et nécessite des mesures particulières, notamment car des images et des médias sexuellement explicites, interdits pour les mineurs, violents et choquants y sont accessibles.

Voici quelques points de fonctionnement et d'organisation pour l'année 2025 2026

Le respect, la politesse et la courtoisie sont de mise.

1) Utilisation des écrits numériques

Les enseignants et les familles ont droit à la déconnexion : merci à chacun de veiller aux horaires d'envoi de messages.

Si un message donne une information, la réponse n'est pas systématique. Si votre message attend une réponse, celle-ci sera transmise selon les disponibilités des enseignants et des personnels.

Parfois un rdv est plus constructif et permet de faire avancer les choses. Les demandes de rdv seront traitées selon les disponibilités des enseignants et des personnels.

Tout message urgent doit passer par les accueils ou par Isabelle, les enseignantes ne pouvant pas consulter Ecole Directe pendant les heures de cours.

Tout message n'entrant pas dans ces critères ne pourra être traité.

2) Communication

Lorsque le parent souhaite communiquer au sujet d'un évènement ayant lieu sur le temps de classe, le premier interlocuteur est l'enseignant. Sur le temps périscolaire, c'est le personnel présent.

Si nécessaire, l'information sera transmise par l'interlocuteur désigné (enseignant, personnel périscolaire) à la responsable du pôle maternelle ou primaire qui le transmettra elle-même à Madame AUBRY le cas échéant.

3) Chacun acteur, tous partenaires :

L'élève acquiert des savoirs, respecte les règles, gère ses frustrations.

Les parents aident leur enfant dans son métier d'élève pour que l'enseignant puisse réussir sa mission (santé et hygiène de vie, travail scolaire, contrat pédagogique).

L'enseignant organise l'acquisition des connaissances, évalue, accompagne l'élève dans son parcours. Les enseignants sont disponibles pour vous renseigner sur l'évolution scolaire de votre enfant sans toutefois apporter des justifications concernant leur pratique professionnelle, ni les sanctions posées.

Les listes de classes sont établies par les enseignantes et aucun changement ne sera envisagé.

Bonnes vacances à tous.

Mme Aubry-Maia - Cheffe d'Etablissement Sacré-Cœur Rouen